Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 49

Vereinsnachrichten: Proposition des sections pour le jury du Kunstverein (Turnus)

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Président qui demeure à Bâle, et qui aura son Comité central autour de lui à Bâle.

M. Bouvier, qui a accepté la vice-présidence, *est obligé* de mener les affaires jusqu'à la prochaine assemblée des délégués.

Par ce refus, ainsi motivé, de M. Wieland, on voit qu'une des alternatives sur lesquelles les sections avaient à se prononcer, celle qui avait réuni jusqu'ici le plus grand nombre de suffrages, est supprimée. Donc tout est remis en question, et les choses restent en suspens.

Dans ces conditions le Comité central prie les présidents des sections de bien vouloir consulter à nouveau celles-ci, pour qu'elles se prononcent sur les 3 propositions qui restent en présence, soit :

1° La convocation d'une assemblée de délégués chargée du choix d'un candidat à la présidence (proposition de la section de *Zurich)*.

2° Le maintien en fonction, sans son ex-président, du Comité central actuel, qui continuerait à diriger la Société, à s'occuper des affaires courantes et de la publication du journal, jusqu'à la prochaine Assemblée générale (proposition des sections de *Berne, Munich, Valais,* et *Neuchâtel*).

3° Candidature de M. Max Girardet, et, en cas de refus de celui-ci, offre à la section du Tessin de prendre le Comité central (proposition de la section de *Lucerne)*.

Les Sections sont priées d'envoyer leurs réponses au Comité central jusqu'au 31 janvier.

Dès que le Comité central aura reçu ces réponses des sections, il prendra les mesures nécessaires pour se conformer au résultat de cette consultation.

LE COMITÉ CENTRAL.

Quelques mots du Comité Central

Chers collègues,

La situation faite au Comité central par la démission de son président, M. Jeanneret, semble suffisamment bien exposée dans ce numéro de *l'Art suisse,* pour qu'il soit inutile d'insister.

Vous aurez tous compris, n'est-ce pas, que la tâche provisoire qui nous incombe est loin d'être agréable, et que, si nous consentons à faire face aux événements actuels avec entrain et bonne humeur, il est bien entendu que c'est dans le but unique de ne pas laisser nos affaires en suspens, et de servir dans la mesure de nos forces la cause de cette association des artistes, qui nous est chère.

Celui qui a accepté, jadis, bien imprudemment, il l'avoue, la charge de vice-président, tient en outre à faire ressortir auprès de vous le caractère absolument impersonnel du petit gouvernement provisoire qui continue l'expédition des affaires courantes. Nous maintiendrons ce caractère jusqu'au jour, très prochain, nous l'espérons, où l'on viendra nous relayer. Alors, avec grand plaisir, nous passerons la consigne et les armes au successeur que vous voudrez bien nous désigner.

Et maintenant, chers collègues, qu'il nous soit permis, en ces premiers jours de l'année, de vous faire part de nos bons vœux. Puisse notre prochaine exposition réussir au delà de nos espérances pour le plus grand honneur de l'Art et de la Patrie.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Proposition des Sections pour le Jury du Kunstverein (Turnus).

Voici le résultat de l'élection des 14 artistes proposés pour ce Jury par les sections. Le dépouillement a été fait, par le Comité central, dans sa séance du 9 janvier 1905. Huit sections, celles de *Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Munich, Neuchâtel, Tessin* et *Zurich* ont pris part au vote. Sont élus :

MM.	Hodler,	proposé par	7	sections.
	Jeanneret,	»	6	»
	Giacometti,	»	5	»
	Dunki,	»	5	»
	Buri,	»	4	»
	Berta,	»	4	»
	Welti,	»	4	»
	Emmenegger,	»	3	»
	Mangold,	»	3	»
	Lendorff,	»	3	»
	Boss,	»	3	»
	Vautier,	»	3	»
	Bieler,	»	3	»
	Amiet,	»	3	»

Les 7 artistes élus par 3 voix ont été tirés au sort parmi 9 artistes ayant obtenu le même nombre de voix.

Les sections de *Fribourg, Genève, Paris* et *Valais* se sont abstenues ou n'ont pu prendre part au vote.